

Messieurs de Wolbock

Cette famille est d'origine germanique. A l'Armorial du Soissonnais, dressé vers 1680, sur ordre de Louis XIV, on lit : « F. de Volbocq, sieur de Limaye, originaire d'Allemagne, justifié noble depuis 1573 ».

Donc, au XVI^e siècle, les de Wolbock s'installent en Soissonnais. En 1577, N. de Wolbock est vicomte de Limé et d'Applincourt. Il a trois enfants : Jacques, Charles et Antoine. On possède un réquisitoire, daté de 1589, par lequel Charles de Wolbocq (1) et François de Blondy, escuyers et seigneurs de Limé demandent et obtiennent l'interrogatoire « sur faits et articles » de Jehan de la Flèche (2).

Le 1^{er} septembre 1621, Claude le Scellier, bourgeois à Soissons, vend à Noble Homme Antoine de Wolbocq, écuyer, seigneur et vicomte de Limé, exempt de la garde du corps du Roi, (Louis XIII) demeurant ordinairement à Paris, place Royale, quai Saint-Paul, 31 pièces de terre, sises à Limé et « circonvoisins », à raison de 40 livres l'arpent pour la terre et 36 livres pour les prés et bois.

En 1631, le curé de Braine fonde une confrérie du Saint-Chapelet et Rosaire de la Sainte-Vierge en sa paroisse Saint-Nicolas. Il dresse la liste des « noms et surnoms » des membres de cette pieuse compagnie. Y figurent François de Wolbock d'une part et Catherine de Héricourt, son épouse, d'autre part.

Tous deux sont souvent parrains et marraines d'enfants nés à Limé et à Braine, même dans des familles roturières. François Menessier, Renaud, fils de Robert de la Fontaine, Catherine, fille de Salomon Grangy, maître-chirurgien, Jeanne, fille de J. Henry dit de Clermon.

On peut mentionner à part, le mariage de Jacques Morot, écuyer, seigneur de la Naubillière, paroisse de Dommagne-la Goffe, proche Avallon, avec Jeanne de la Grange où François de Wolbock, écuyer, seigneur de Limé, est témoin le 4 avril 1659.

Catherine de Héricourt, femme de François de Wolbock, marraine Alexandes Hurie, Marguerite Colombet, puis Jacques, Pierre de la Naubillière.

Le 29 janvier 1667, une transaction est passée entre : « Noble Homme, Messire Nicolas Varlet, sieur de Thiscourt, gentilhomme ordinaire de S.A.R. d'une part et François de Vaultoc, escuyer, seigneur de Limé et de Courcelles d'autre part ».

En 1674, apparaît comme parrain, Antoine de Wolbock fils de M. de Limay (3) seigneur du lieu. Demoiselle Marguerite d'Harzillemont, d'une très noble famille régionale, est souvent marraine et notée épouse de François de Wolbock ; sans doute s'agit-il du fils portant même prénom que son père. Ils tiennent sur les fonts, cette même année, Marguerite Dargonne, dont le père est notaire royal et procureur du comté de Braine.

Le 28 janvier 1688, un acquit est signé devant notaire, par François de Wolbock, escuyer, seigneur de Limé et remis à François Isabel Delorme. Trésorier de la ville de Dunkerque.

Cette famille possède un blason : « de gueules à une fasce d'or ».

Plusieurs membres entrent dans les ordres, l'un décède le 22 avril 1688, il est qualifié sous-diacre et fils de Monsieur et Madame de Limé. Un autre sera prieur d'Epieds en 1722, après en avoir été le curé en 1703.

M. de Wolbock semble se défaire de ses terres de Courcelles. Celles-ci sont mises en adjudication au bailliage de Soissons, en 1673, et acquises par Richard Le Boistel, trésorier général des armées du Roi en Allemagne. Jouaignes, puis Bruys deviennent fiefs de la famille.

Marguerite d'Harzillemont, veuve de François de Wolbock, meurt à Jouaignes, le 7 juin 1702 (4). A Bruys, décède le 7 décembre 1726, Marguerite Françoise de Wolbock, fille de Louis, Antoine de Wolbock, capitaine d'infanterie au régiment de Louvigny, et de Marie, Anne de Mercery, elle laisse un fils.

Le 29 mai 1735, c'est François de Wolbock, ancien lieutenant au régiment de la Châtre, qui rend son âme à Dieu, à Jouaignes. Il est marié à Crépine Pottier, d'une famille de « laboureurs », semble-t-il ?

On peut penser que c'est à Virly que se fixent désormais les de Wolbock, ils y ont « jardin fruitier et potager, clos de murs et hayes et planté d'arbres hautes tiges greffés » (5). Ils possèdent un mobilier important.

Monsieur de Wolbock a vendu sa seigneurie de Limé à M. Pol d'Herville, qui la tiendra jusqu'à la Révolution.

Le dernier représentant de cette famille, avant 1789, est Louis, François, Armand fils de Louis, Antoine de Wolbock et de Marie, Anne de Mercery, il est né en 1725 et tout laisse à penser que sa naissance a coûté la vie à sa mère.

Louis, François, Armand de Wolbock n'émigre pas, probablement n'ayant pas les moyens matériels pour accomplir cet onéreux voyage. Dans un acte très postérieur du 27 Nivôse an VII, il sera qualifié « ancien colonel d'infanterie » sans autres indications ; service du roi ou enrôlement dans les armées de la République ?

Il cède des terres, dès 1791, à Charles Patin, tisserand à Tannières et assiste, impuissant à la dispersion de son patrimoine. Laurent, Edmond Laures, seigneur de Jouaignes, habitant aussi à Virly, réclame ses droits de lods et vente, conformément à la coutume du Vermandois, soit 14 livres 11 sols et 8 deniers.

Le 10 mars 1793, on procède à la mise aux enchères de son mobilier. Parmi ses meubles, peu de pièces rares et rien que de très banal. L'ensemble accuse plutôt la gêne que la prospérité. « 40 livres d'étain tant plats qu'assiettes, une bouillotte en étain, deux « marabous » en cuivre rouge font 5 livres 10 sols. Il y a un buffet, des sièges, une table, un lit et des objets très disparates ; une tapisserie de Bergame, une bouteille d'élixir et aussi une corne à pierre, un jai à plomb, une poire à poudre. Il y a aussi un embauchoir à bottes, une puisette, une lanterne en fer blanc garnie de corne. »

Mais le château comporte une petite ferme. On vend le fumier de la cour et même le « soutrait des granges ». Un petit porc maigre trouve preneur pour 8 livres et un petit porc commun 18 livres ? Côté matériel, il y a « deux moulins tarare en bois garnis de leurs manivelles » qui font la meilleure enchère : 50 livres.

Les acheteurs sont des gens du voisinage : Reimard, curé de Jouaignes, Hubert Gadret de Foufry, Boucher, cultivateur à Loupeigne, Le Roux à Quincy, Hubert Savoy, géomètre à Lhuys, Pinta cultivateur à Branges.

M. de Wolbock vient habiter Braine. Il réside 13, rue du Martroy. Il n'est pas seul.

Une demoiselle : Marie, Ambroise Monu se trouve sous son toit. Celle-ci met au monde un garçon : Jean, Louis, Armand, le 4 mai 1792. Louis, François, Armand de Wolbock reconnaît l'enfant, le 9 avril 1793, devant deux notaires de Braine : Arnoult et Adam.

Lors du recensement du 20 Nivôse an IV, le citoyen Wolbock se déclare âgé de 71 ans et être « pensionnaire de la République ». Marie, Ambroise Monu n'a que 28 ans et se dit « sans état ».

La différence d'âges très appréciable ne fait pas obstacle à leur mariage qui se réalise le 4 Prairial an IV, dans leur maison et probablement « in articulo mortis ». Jean-Marie Dufresne, le maire de Braine, s'y transporte, ainsi que Barbe Petit de Champplain, le « futur » ne pouvant se déplacer « à cause de ses infirmités ». Leur fils est naturellement légitimé par cette union tardive.

Marie-Ambroise Monu :

Elle est née à Braine le 26 juin 1765. Son père, Charles Monu, était ingénieur-géographe de l'Etat-Major de l'Armée, natif de Saint-Thibaut en Lorraine, « faisant résidence en cette ville » (Braine). Sa mère était Julie, Dorothee Fonsteinman, native de Eisenach en Saxe. Marie Ambroise Monu eut pour parrain un personnage au nom célèbre dans la cartographie : Ambroise Cassini, ingénieur-géographe des camps et armées du Roi, demeurant à Versailles. Sa marraine était l'épouse de Henry de Mouy, capitaine, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis, lui aussi ingénieur-géographe des camps et armées du Roi et demeurant aussi à Versailles.

La tourmente révolutionnaire contraint Marie Ambroise Monu à l'indigence. Elle vient habiter Beuvarde, village de l'arrondissement de Château-Thierry, proche de Fère-en-Tardenois.

« Il existait alors à Beuvarde, une femme assez jeune encore, elle avait un fils et se nommait : Marie, Ambroise Monu, réduite à la dernière misère, elle était obligée de faire des balais de bouleau, qu'elle allait vendre pour soutenir son existence et celle de son enfant ; elle ne demandait pas, mais elle recevait l'aumône. »

Le 3 mars 1814, Marie de Monu apprend que Napoléon est à Château-Thierry. Elle y court avec son fils, elle demande à être « présentée à l'Empereur ».

« Sire, dit-elle, je suis la Baronne de Wolbock, voici tous nos titres, mais mon enfant et moi, nous n'avons pas de pain. »

« L'Empereur, touché de tant de misère, lui promet de s'occuper d'elle, et, dès ce moment, l'enfant fut mis à la charge de l'Empire » (6).

Le 29 mars 1817, Marie, Ambroise de Monu meurt. Son fils est pensionnaire du Roi Louis XVIII et reçoit une excellente éducation, il deviendra Général de la Maison du Roi, Chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre Royal et très

distingué de Charles III d'Espagne, Chevalier de Saint-Henri de Saxe et de Saint-Jean de Jérusalem, décoré du Lys et de l'étoile de la Fidélité. En 1826, il sera parrain de la grosse cloche de Beuvarde : « Caroline, Ambroise, Louis, Marguerite ».

Jean, Louis, Armand, Baron de Wolbock fera élever un monument sur la tombe de sa mère avec cette pensée : « Ses vertus égalèrent son courage dans l'adversité ». Ce monument transféré dans l'église de Beuvarde, au milieu du siècle dernier est actuellement disparu (7).

En 1826, on a pratiqué plusieurs fouilles dans l'église Saint-Yved de Braine, avant de commencer sa restauration. Parmi les personnages influents qui activèrent ces recherches se trouve le Baron de Wolbock, ministre de la Maison du Roi (Charles X) et ami du Préfet de l'Aisne (8).

Roger HAUTION

NOTES :

(1) VOLBOC ou WOLBOCK ou WOLBOCQ. L'orthographe des noms de familles est mal fixée.

(2) En novembre 1583, demoiselle Claude TARTIF, veuve de feu Claude LECHASSIER, conclut un contrat avec Magdelaine de la FLECHE à LIME.

(3) LIMÉ, LIMAYE, même remarque pour les noms de lieux que pour les noms propres.

(4) Le 4 janvier 1704, François de WOLBOCK, écuyer, seigneur de LIMÉ, fils de feu François de WOLBOCK et de feu Marguerite de HAZILLEMONT se marie à LHUYS avec Crépine POTTIER de la paroisse de Notre-Dame des Vignes à Soissons.

(5) Plainte d'Edme, Joseph BERTHIER, cultivateur à VIRLY du 8 Ventôse an IV ; il se déclare acquéreur Wolbock à JOUAIGNES.

(6) Tiré de de Vertus, « Histoire de COINCY », BEUVARDES.

(7) Tiré de Riomet ; « Les cloches du canton de FERE-EN-TARDENOIS » BEUVARDES.

(8) Tiré de « l'Histoire de BRAINE ». Broche et de Sars.
